

Image not found or type unknown



salarié vrp multiscarte, l'employeur demande que je travaille durant mon arret d'accident du travail

Par faso, le 06/01/2020 à 16:44

Bonjour,

le 10/01/2020 cela fera 1 mois que je suis en arret (accident du travail).

Ce matin mon Directeur m'a appelé pour la bonne année, pour me conseiller d'aller voir un spécialiste afin de guerir plus rapidement et biensur il termine en m'indiquant que je peux contacter mes clients par telephone pour leurs vendres mes services durant mon arret.

Il m'indique que etant salarié VRP multiscartes, rien ne m'empeche de travailler de la maison tout en etant en arret et qu'il y aura aucun souci pour livrer mes clients et moi toucher mon salaire.

Legalement j'ai le droit de travailler de mon domicile et toucher mes indemnites?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Par faso, le 07/01/2020 à 15:19

Merci beaucoup pour votre réactivité.

Cest bien ce que je pensais.

De toute manière depuis le début ils me poussent à ne pas être en accident.

A chaque appel reçu ils deviennent des super conseillers médicaux.

Cordialement

Par P.M., le 07/01/2020 à 19:03

Bonjour,

Vous pourriez même aller jusqu'à demander à l'employeur de ne plus vous contacter pendant votre arrêt éventuellement en lui expliquant que cela perturbe votre rétablissement...

Par **faso**, le **07/01/2020** à **19:21**

Merci